

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) 9045

Matricule : 9045 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SKIREDJ CHAKIB

Date de naissance : 20/06/1958

Adresse : ROMANDIE II tour 4 apt 15 Casab

Tél. : 0663011265 Total des frais engagés : 300 + 252,80 + 1809,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

الدكتور شادية بن شهرون
Dr. Chadia BENCHEOURON
CARDIOLOGUE

63, Bd. d'Anfa, Angle Rue Washington - Casablanca
Tél/Fax : 0522 29 37 49 / 0522 29 41 71

N° INP : 091 021 865

Cachet du médecin : Date de consultation : 22/10/2022

Nom et prénom du malade : SKIREDJ CHAKIB Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA - Hyperlipidose rénale

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

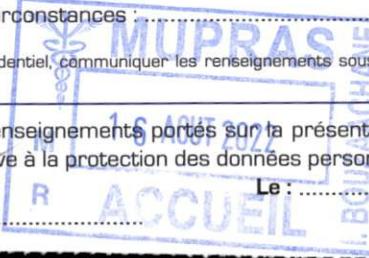
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/07/2022	CC +	✓	300.00	Chadia BENCHOURA CARDIOLOGUE 32, Bd d'Anfa Angle Rue Washington 49/0522293349 Tél/Fax : 0522293349/0522293341
	ECG	✓		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Abdellah SENTASSI Laboratoire SENTASSI Rés. Romandie 11, Tour 2 - Casab tel.: 05 22 36 62 50 / 39 64 15	22.07.22	B. 1707 pcn15	252,80 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553	G	
	B			
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DU DEVIS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Dr Chadia BENCHERQROUN

Cardiologue

Ancienne externe des hôpitaux de Paris

Ancienne interne des hôpitaux de Bordeaux

Diplômée de la faculté de médecine de Bordeaux

CES des maladies du cœur et vaisseaux

Diplômée d'écho-doppler cardiaque et vasculaire

Membre de la Société Française de Cardiologie

Filiale Pédiatrique et Filiale d'Echocardiographie

CASABLANCA, LE 22 JUILLET 2022

73,50
+ 6
84,80
+ 3

MONSIEUR SKIREDJ CHAKIB

BOTTU SA
PPV : 73 DH 50

1/- DILATREND 6,25 MG
1 CP/J LE MA

2/- PREZAR 50 MG
½ CP/J LE SOIR.

3/- CRESTOR 10 MG
1 CP/J LE SOIR.

185,70
+ 6
1809,60

Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V. : 185,70 DH
6 118001 183111

Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V. : 185,70 DH
6 118001 183111

Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V. : 185,70 DH
6 118001 183111

Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V. : 185,70 DH
6 118001 183111

Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V. : 185,70 DH
6 118001 183111

دكتورة شادية بنشرعون
Dr. Chadia BENCHERQROUN
63, Bd d'Anfa, Angle Rue Washington - Casablanca
Tel/Fax : 0522 29 33 49 / 0522 29 41 71

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.

FACTURE N° : 2207220002
ICE :001578364000055

Casablanca le 22-07-2022

Mr Chakib SKIREDJ

Demande N° 2207220002
Date de l'examen : 22-07-2022

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PS	Prélèvement sang adulte	E25	E
	Cholestérol-LDL	B40	B
	CHOLESTEROL	B30	B
	TRIGLYCERIDES	B60	B
	Cholestérol-HDL	B40	B

Total des B : 170

TOTAL DOSSIER : 252.8 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent cinquante-deux dirhams quatre-vingts centimes

Laboratoire SENTISSI
Dr Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie 2 - Tour 2 - Casablanca
Tél. 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15
INPE: 093000771

CABINET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Dr Chadia BENCHEQROUN

Cardiologue

Ancienne externe des hôpitaux de Paris

Ancienne interne des hôpitaux de Bordeaux

Diplômée de la faculté de médecine de Bordeaux

CES des maladies du cœur et vaisseaux

Diplômée d'écho-doppler cardiaque et vasculaire

Membre de la Société Française de Cardiologie

Filiale Pédiatrique et Filiale d'Echocardiographie

CASABLANCA, LE 22 JUILLET 2022

MONSIEUR SKIREDJ CHAKIB

- CHOLESTEROL TOTAL + HDL + LDL.
- TRIGLYCERIDES.

*Laboratoire SENTISS
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casa
Tél.: 06 22 36 62 50 / 39 64 15
16/07/2022*

*الدكتورة شادية بنشرعون
Dr. Chadia BENCHEQROUN
CARDIOLOGUE
63, Bd d'Anfa, Angle Rue Washington - Casablanca
Tél/Fax: 0522 29 33 49 / 0522 29 41 71*

**63, Boulevard d'Anfa, Angle Rue Washington – Casablanca-
Tél/Fax : 0522 29 33 49 / 0522 29 41 71**

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste

Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.



Code Patient : 1212070004
Date de l'examen : 22-07-2022

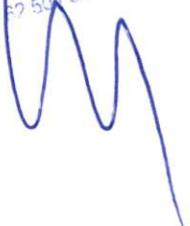
Mr Chakib SKIREDJ
Réf : 2207220002
Prescription : Dr Chadia BENCHEKROUN

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

			24-02-2022
Cholestérol total (Enzymatique)	1.72 g/l 4.5 mmol/l	(1.30-2.00) (3.4-5.2)	1.63
HDL-Cholestérol	0.48 g/l 1.24 mmol/l	(>0.40) (>1.04)	0.49
LDL-Cholestérol (calculé selon la formule de Friedwald)	0.96 g / l 2.49 mmol / l	(<1.60) (<4.14)	0.89
Interprétation du LDL-Cholestérol:			
– LDL-Cholestérol 0.70 à 1,00 g/l : valeur optimale, – LDL-Cholestérol entre 1,00 et 1,60 g/l: valeur limite , – LDL-Cholestérol > à 1,60 g/l: valeur à risque élevé.			
Triglycérides	1.59 g/l 1.81 mmol/l	(0.40-1.50) (0.46-1.71)	1.39

Demande validée biologiquement par : Dr. SENTISSI Abdelfattah

Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie 2 - Tour 2 - Casab
Tél.: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15



CABINET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Dr BENCHEROUN Chadia

Cardiologue

NOM : SKIREDJ
PRENOM : CHAKIB
AGE : 63 ANS
DATE : 22/07/2022

COMPTE-RENDU D'ELECTROCARDIOGRAMME

- Rythme cardiaque sinusal à 78 B/mn.
- Espace PR normal.
- Axe de QRS à - 12 degrés.
- Pas de trouble de la repolarisation.
- Pas d'hypertrophie ventriculaire gauche.
- Pas d'extrasystole.

CONCLUSION : - TRACE NORMAL.

دكتورة بنشرعون
Dr. Chadia BENCHEROUN
CARDIOLOGUE
63 Bd. d'Anfa, Angle Rue Washington, Casablanca
Tel/Fax : 0522 29 33 49 / 0522 29 41 71